



## **Contrat de plan Etat Région, priorité aux transports et à la transition énergétique**

lundi 11 mai 2015, par [lpe](#)

C'est le lundi 4 mai qu'a été signé officiellement le Contrat de Plan Etat - Région 2015-2020 qui détermine les grands axes d'intervention des deux protagonistes sur le territoire et les lignes budgétaires associées. Manuel Valls avait fait le déplacement, accompagné de la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal. Les présidents des Conseils départementaux, parties prenantes notamment des volets transports et numérique du plan étaient associés à la signature, ainsi que les présidents des Communautés d'agglomération.

En nette augmentation par rapport au précédent, ce nouveau contrat de plan va mobiliser 982 800 euros (533,2 millions pour l'Etat et 449,6 millions pour la Région) sur 6 ans en Poitou-Charentes (c'est plus qu'en Pays de Loire, région voisine, où l'engagement est de 808 millions d'euros).

A ce chiffre il faut ajouter la contribution des collectivités locales (Départements et Communautés d'agglomération). Au total, l'enveloppe budgétaire s'élève à 1,181 milliard d'euros.

### **7 axes d'intervention, priorité au transport et à la transition écologique/énergétique**

7 axes d'intervention organisent ce plan :

- Transports, mobilité : 818,96 millions d'euros (dont 198,9 millions d'euros apportés par les autres collectivités et 68,1 millions d'euros apportés par d'autres opérateurs). Soit 50,32% du CEPR sans les fonds des autres collectivités.
- Transition écologique et énergétique : 256,99 millions d'euros, soit 23,43% du budget
- Numérique : 115,134 millions d'euros, soit 10,5% du budget
- Volet territorial : 72,69 millions d'euros, soit 6,63% du budget
- Enseignement supérieur, recherche et innovation : 52,53 millions d'euros, soit 4,79% du budget
- Filières d'avenir et usines du futur : 30 millions d'euros, soit 2,73% du budget
- Emploi : 17,6 millions d'euros, soit 1,60% du budget

Quelques actions programmées : modernisation de la ligne ferroviaire Saintes-Royan (30 millions d'euros), aménagements du Grand Port Maritime de La Rochelle (35 millions d'euros), réhabilitation énergétique du parc immobilier des campus, financement de projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire, revalorisation des zones urbaines en difficultés...

D'un point de vue strictement économique, on peut convenir que les transports et infrastructures représentent des facteurs d'attractivité pour les territoires et que la transition écologique/énergétique est un axe durable qui peut créer de l'emploi et de la croissance. Il nous semble toutefois regrettable que les aspects filières d'avenir, innovation et emploi ne représentent que la portion congrue de ce budget.

En Aquitaine, même si le contrat de plan n'est pas encore complètement finalisé (il sera signé d'ici quelques semaines), la conférence des exécutifs de janvier laissait entrevoir une priorité donnée également à la mobilité (42% du budget) mais 22,2% seraient envisagés pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation alors qu'en Poitou-Charentes 4,79% du budget seulement y sont affectés.

### **Des réactions contrastées**

A noter que pour le département de la Vienne, le président du Conseil départemental : Bruno Bellin a assorti sa signature de la mention "*Avec l'engagement d'une 2x2 voies pour Lussac de Lhonnaizé à Mauveillan*". En effet, les élus ont déclaré rester vigilants quant à l'avancée du projet de déviation et de viaduc à deux fois deux voies de Lussac-les-Châteaux sur la RN147, projet pour lequel 35 millions d'euros (sur un total de 94) seront apportés au titre du Département. L'Etat s'est engagé à démarrer les études du projet en 2016 pour un lancement des travaux à horizon 2018-2019.

La Communauté d'agglomération du niortais, par la voie de son président, Jérôme Baloge, signataire également du contrat, par un communiqué en date du 30 avril, se félicite de l'accompagnement de l'Etat et de la Région sur certaines des priorités portés par le territoire : "*Parmi les priorités, on retrouve notamment, l'aménagement du site Boinot dans le cadre du développement autour de la Sèvre Niortaise, l'aménagement du pôle Gare, les travaux de modernisation des équipements culturels tels la médiathèque Pierre-Moinot (point central du réseau des Médiathèques de l'Agglomération) et le Conservatoire de Musique Auguste Tolbecque ... Cette signature constitue une étape cruciale pour la concrétisation des projets portés par l'Agglomération du niortais.*"

Quant aux élus régionaux Europe Ecologie Les Verts, ils soulignent, dans un communiqué en date du 4 mai, un manque de co-construction du projet et de lisibilité dans les projets financés. Ils saluent par contre l'engagement financier de la Région sur les alternatives aux transports routiers mais déplorent que celui de l'Etat se porte plutôt sur le financement des infrastructures routières.

Sur le volet énergétique, l'augmentation globale du budget est approuvée mais la partie consacrée à la transition énergétique est jugée trop faible. Les projets d'éolien terrestre seraient, d'après ces élus, freinés par l'Etat. De même, les volets environnement et biodiversité sont jugés faiblement financés, tout comme le volet emploi.

CR.

Crédits photo : ©Région Poitou-Charentes/ F. Delage